

## ADMINISTRATION

### AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

AFSSAPS  
Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé

**Décision DG n° 2011-189 du 18 août 2011 portant nomination d'experts  
auprès de la Commission nationale des dispositifs médicaux de diagnostic *in vitro***

NOR : ETSM1130698S

Le directeur général de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé,  
Vu le code de la santé publique, notamment les articles L. 5311-1 et L. 5311-2, R. 5222-5, R. 5222-7 et  
D. 5321-7 et suivants ;  
Vu la décision DG n° 2011-35 du 25 février 2011 portant nomination d'experts auprès de la  
Commission nationale des dispositifs médicaux de diagnostic *in vitro*,

Décide :

#### Article 1<sup>er</sup>

Sont nommés experts auprès de la Commission nationale des dispositifs médicaux de diagnostic  
*in vitro*, à titre complémentaire pour l'année 2011 :

M. BARIN (Francis).  
M. BASUYAU (Jean-Pierre).  
Mme BERNARD (Marguerite).  
Mme BOUTTEN (Anne).  
M. BRUNET (Philippe).  
M. CORCUFF (Jean-Benoît).  
M. DARBORD (Jacques – Christian).  
Mme FONFREDE (Michèle).  
M. GAUTHERET-DEJEAN (Agnès).  
M. GRUSON (Alain).  
Mme MAISONNEUVE (Lydia).  
Mme MATHIEU (Élisabeth).  
Mme MOUREY (Christiane).  
M. RIEDINGER (Jean-Marc).  
M. SALOMON (Laurent).  
M. VEXIAU (Patrick).  
M. YVERT (Jean-Pierre).

#### Article 2

Le directeur de l'évaluation des dispositifs médicaux est chargé de l'exécution de la présente  
décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère du travail, de l'emploi et de la santé.

Fait le 18 août 2011.

*Le directeur général,*  
Pr D. MARANINCHI